



Saint-Paul
d'Abbotsford

Calendrier des collectes des RDD et TIC 2019

"RDD" Résidus domestiques dangereux et "TIC" Technologie de l'information et des communications

**Les résidus doivent être déposés
au garage municipal, derrière l'hôtel de ville.**

- jeudi 18 avril de 13 h 30 à 19 h
- jeudi 16 mai de 13 h 30 à 19 h
- jeudi 13 juin de 13 h 30 à 19 h
- samedi 6 juillet de 7 h 30 à 13 h
- jeudi 25 juillet de 13 h 30 à 19 h
- jeudi 15 août de 13 h 30 à 19 h
- jeudi 19 septembre de 13 h 30 à 19 h
- jeudi 17 octobre de 13 h 30 à 19 h

N.B. Prendre note que les piles usagées peuvent être déposées en tout temps à l'entrée de l'hôtel de ville.

IMPORTANT: AUCUNE MATIÈRE NE DOIT ÊTRE DÉPOSÉE À L'EXTÉRIEUR OU À CÔTÉ DU BÂTIMENT SANS LA PRÉSENCE D'UN EMPLOYÉ MUNICIPAL.

Cette liste peut être sujette à des modifications sans préavis.

Merci, la Direction.